



Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2000

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-4/22-2000

ISBN 0-660-61417-0



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* déposé au printemps et le *Rapport ministériel sur le rendement* déposé à l'automne.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, la série de rapports sur le rendement d'automne comprend 83 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport annuel du Président intitulé *Une gestion axée sur les résultats – 2000*.

Ce ***Rapport ministériel sur le rendement***, qui couvre la période se terminant le 31 mars 2000, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le *Rapport sur les plans et priorités* pour 1999-00 déposé au Parlement au printemps de 1999.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner les systèmes de gestion ainsi que le cadre de gestion sur le rendement. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7167
Télécopieur : (613) 957-7044

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail



Rapport sur le rendement

**Pour la période
se terminant le
31 mars 2000**

L'honorable Claudette Bradshaw
Ministre du Travail

Table des matières

Sommaire	3
Section I : Message	5
Section II : Rendement du Centre	6
A. Contexte social	6
B. Prévisions en matière de rendement	7
Résumé des prévisions de rendement.....	7
C. Examens clés	14
Section III : Rapports consolidés	14
Liste des rapports législatifs et ministériels	14
Section IV :	15
Aperçu des résultats financiers.....	15
Tableaux financiers récapitulatifs	15
Sommaire des crédits votés	16
Total des dépenses prévues comparé aux dépenses réelles pour 1999-2000	16
Comparaisons historiques du total des dépenses prévues et réelles.....	17
Recettes à valoir sur le crédit	17
Passif éventuel.....	18
Autres données : Sommaire des recettes, dépenses et crédits	19
Section V : Aperçu du Ministère.....	20
Mandat, vision et mission :	20
Objectifs	20
Priorités stratégiques	20
Secteur d'activité, unités de service, structure organisationnelle et planification des ressources	24
Organigramme.....	25
Section VI : Renseignements supplémentaires	26
A. Contacts pour plus de renseignements	26
B. Loi applicable et nom du ministère responsable	27
C. Liste des rapports législatifs et ministériels.....	27

Sommaire

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) a pour mandat de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire. Pour ce faire, il travaille avec diligence auprès des employeurs, des travailleurs et des gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral. Le Centre est dirigé par un Conseil des gouverneurs tripartite représentant les travailleurs, les employeurs et les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral, ce qui garantit l'objectivité de l'information que diffuse le CCHST.

Au cours des dernières années, le Centre a été en mesure de compenser la diminution du financement par l'augmentation des recettes provenant de la vente de produits et de services, et par la réduction de ses coûts. Même si le CCHST a généré une proportion importante de ses recettes, la diminution des crédits constitue un motif d'inquiétude de premier plan. Malgré les pressions financières, les niveaux de service ont été maintenus voire étoffés grâce au recours à la technologie.

Le Centre continue à augmenter sa présence auprès des Canadiens grâce au recours croissant à Internet, qui lui permet de manière à offrir gratuitement des renseignements en matière de santé et de sécurité sous forme de questions réponses. Ce service a permis de communiquer de l'information à 280 000 personnes supplémentaires durant l'année en cours.

La sécurité des jeunes demeure une priorité. Par voie de projets d'élaboration de programmes d'études et du *Programme d'appui à l'éducation*, le CCHST a effectué la promotion de l'hygiène et de la sécurité auprès de milliers de jeunes à l'échelle du Canada.

Les projets de collaboration avec d'autres institutions ont permis au CCHST de rejoindre un nombre nettement plus élevé de Canadiens pour promouvoir l'hygiène et la sécurité au travail. Le Centre a été nommé récemment partenaire affilié du Réseau canadien de la santé, un service d'information national intégré sur la santé, visant à fournir de l'information sur l'hygiène au travail.

Le Centre entend poursuivre son engagement de perfectionner et diffuser une information impartiale et actualisée en matière d'hygiène et de sécurité au travail, de manière à appuyer le droit des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire.

Tableau des principales prévisions de rendement

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
Offrir aux Canadiens :	tel que démontré par :	figure au rapport :
un centre national consacré au perfectionnement et à la diffusion d'une information impartiale sur l'hygiène et la sécurité du travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ le niveau de satisfaction des utilisateurs du Service des demandes de renseignements gratuit ➤ la prestation des bases de données sous des formes accessibles ➤ l'augmentation des ressources en hygiène et sécurité accessibles aux Canadiens ➤ la reconnaissance mondiale des contributions faites par le Centre à l'avancement de l'hygiène et de la sécurité du travail ➤ le degré de satisfaction et de confiance des travailleurs, des employeurs et de tous les niveaux de gouvernement vis-à-vis la qualité et l'impartialité du Centre ➤ l'augmentation de reconnaissance de l'hygiène et de la sécurité du travail comme question importante dans les établissements d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ .RR section II, page 7 ➤ .RR section II, pages 9 à 13 ➤ .RR section II, pages 7 à 13 ➤ .RR section II, pages 12 à 13 ➤ .RR section II, pages 7 à 9 ➤ .RR section II, page 11

Section I : Message

L'hygiène et la sécurité au travail sont l'affaire de tous. Le principal objectif du CCHST consiste à promouvoir l'hygiène et la sécurité du travail et du milieu auprès des Canadiens. Les problèmes d'hygiène et de sécurité continuent à croître en importance à l'échelle mondiale, ce qui souligne un besoin d'information et d'orientation. Le CCHST comble les attentes des travailleurs canadiens et de leurs clientèles en offrant des produits essentiels et un service efficace.

La sécurité des jeunes et des collectivités constitue un enjeu important à l'heure actuelle. Les jeunes courent un risque élevé d'accidents au cours des six premiers mois d'emploi. Éducation, formation et supervision adéquates sont nécessaires. Tous doivent contribuer; syndicats, employeurs, superviseurs, collègues, parents et éducateurs. Le CCHST a participé activement à la promotion et à la conception de programmes de formation en matière de sécurité pour les jeunes. Le Centre a également participé aux efforts visant à améliorer la sécurité des collectivités par l'intermédiaire de son service d'information et de sa participation aux programmes des collectivités sûres.

Internet a offert au CCHST la possibilité de rejoindre des millions de personnes grâce au lancement du Programme d'appui à l'éducation et des « Réponses SST ». Même si l'offre de volumes importants d'information revêt de nombreux avantages, nombre de sites Internet ne communiquent pas d'information fiable et impartiale. Le rôle du Centre consistant à fournir de l'information impartiale, à jour et fiable, est devenu très important dans ce contexte de la diffusion d'information de masse.

Le CCHST a acquis une renommée mondiale pour ses travaux en matière d'hygiène et de sécurité au travail dans le cadre de sa participation à des organismes internationaux comme l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation internationale du travail. Dans le cadre de ces activités de collaboration, le CCHST contribue à des programmes mondiaux et internationaux selon le principe de récupération des coûts. Le CCHST aide le Canada dans sa quête d'un monde plus sûr et plus sécuritaire.

S. Len Hong
Président et administrateur en chef

CCHST, Votre partenaire en matière d'hygiène et de sécurité

Section II : Rendement du Centre

Cette section présente, pour le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au Travail :

- A. Le contexte social
- B. Les prévisions en matière de rendement
- C. Les examens clés

A. Contexte social

Le CCHST a été créé en 1978, par une loi du Parlement en réponse aux besoins qu'avaient les Canadiens de disposer d'un organisme national qui ait pour mandat de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire.

L'hygiène et la sécurité au travail sont un enjeu important au Canada. Trois travailleurs canadiens décèdent d'un accident ou d'une maladie professionnels chaque jour ouvrable et plus de 3 000 sont blessés. Chaque minute travaillée coûte à l'économie canadienne 82 000 \$ en versement d'indemnités aux travailleurs ayant subi des accidents ou des blessures. Le nombre de journées de travail perdues en raison des blessures professionnelles équivaut au nombre d'heures travaillées correspondant à 71 000 emplois au cours d'une année. En 1996 et 1997, en moyenne un travailleur canadien sur 18 a été blessé au travail, ce qui représente une blessure professionnelle toutes les neuf secondes travaillées. *(Ces statistiques proviennent du rapport de la Division de la recherche et de l'analyse de DRHC.)*

Le rôle du CCHST est celui d'un fournisseur impartial d'information fiable et de haute qualité en matière d'hygiène et de sécurité. Le Centre est dirigé par un Conseil des gouverneurs tripartite représentant les travailleurs, les employeurs, les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral, ce qui garantit l'impartialité de la prestation des services.

Le Centre offre également aux Canadiens un certain nombre de services gratuits, ainsi que des produits sur une base de récupération des coûts.

Les services du CCHST assurent la promotion de l'hygiène et de la sécurité au travail auprès des Canadiens. L'information environnementale disponible contribue également à la préservation de l'environnement et de la santé des Canadiens qui utilisent des produits chimiques dans le cadre de leur profession. Le CCHST participe activement à la promotion de l'hygiène et de la sécurité auprès des jeunes et de la sécurité des collectivités par l'intermédiaire de ses nombreux produits et services.

B. Prévisions en matière de rendement

Résumé des prévisions de rendement

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	
Offrir aux Canadiens :	tel que démontré par :
un centre national consacré au perfectionnement et à la diffusion d'une information impartiale sur l'hygiène et la sécurité du travail	<ul style="list-style-type: none">➤ le niveau de satisfaction des utilisateurs du Service des demandes de renseignements gratuit➤ la prestation des bases de données sous des formes accessibles➤ l'augmentation des ressources en hygiène et sécurité accessibles aux Canadiens➤ la reconnaissance mondiale des contributions faites par le Centre à l'avancement de l'hygiène et de la sécurité du travail➤ le degré de satisfaction et de confiance des travailleurs, des employeurs et de tous les niveaux de gouvernement vis-à-vis la qualité et l'impartialité du Centre➤ l'augmentation de reconnaissance de l'hygiène et de la sécurité du travail comme question importante dans les établissements d'enseignement

Tableaux des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles

Besoins financiers par organisation et secteur d'activité

Comparaison du total des dépenses prévues à celui des dépenses réelles par organisation et secteur d'activité, 1999-2000.

Secteur d'activité	\$
CCHST	
Dépenses prévues	1 728 000
Total autorisé	3 043 343
Dépenses réelles	2 957 617

Remarque : Le CCHST n'a qu'un seul secteur d'activité.

Rendement accompli

Service des demandes de renseignements

Les agents d'information de ce Service, formant une équipe spécialisée dans la recherche d'information sur l'hygiène et la sécurité du travail, ont accès à toutes les publications du CCHST, aux bases de données internationales et à une bibliothèque interne très riche. Le Service des demandes de renseignements répond aux Canadiens par

15 000 questions reçoivent des réponses chaque année par ce service bilingue confidentiel et gratuit, en complément des 934 000 réponses fournies par le Web.

l'intermédiaire de son service téléphonique, du courrier électronique et d'Internet. En 1999-2000, ce service a répondu à 15 000 demandes de renseignements par l'intermédiaire de son service direct. Neuf cent trente quatre milles (934 000) questions supplémentaires ont reçu une réponse par l'intermédiaire du service Internet « Réponses SST ». Du fait de l'acheminement des questions courantes sur le site Web en libre service, les Canadiens peuvent accéder à l'information 24 heures par jour, sept jours par semaine. On peut accéder à des spécialistes en hygiène du travail par l'intermédiaire d'un service téléphonique ou de courrier électronique gratuits, spécialistes qui répondent aux questions plus complexes des Canadiens. Ce service est confidentiel et le Centre ainsi que ses intervenants en effectuent la promotion à l'échelle du Canada par divers moyens, notamment les salons professionnels, le World Wide Web, les pages bleues et la documentation du Centre.

Satisfaction des utilisateurs

Chaque question est soigneusement examinée pour répondre aux besoins des utilisateurs, dont le degré de satisfaction est continuellement évalué. Ceux-ci reçoivent en effet avec leurs réponses des fiches où ils indiquent dans quelle mesure l'information reçue était claire, complète, utile et opportune. Au cours de l'exercice 1999-2000, le Service a continué de recevoir une cote élevée, soit environ 89,6 %, ce qui représente une évaluation de 4,48 sur une échelle de 1 (faible) à 5 (élevé). Le CCHST communique directement avec 15 000 auteurs de demandes par année, dont environ 20 % répondent au questionnaire d'évaluation.

SONDAGE DE LA SATISFACTION DES UTILISATEURS EN 1999-2000

	TAUX PRÉVU 1998-1999	TAUX RÉEL 1999-2000	TAUX PRÉVU 1999-2000
	90,8 %	89,6 %	91 %
SATISFACTION DES UTILISATEURS			
Information claire	90 %	88 %	91 %
Information complète	90 %	88 %	90 %
Information utile	92 %	90 %	92 %
Information opportune	92 %	92 %	92 %
Appréciation générale	90 %	90 %	90 %

Réponses SST

Les réponses SST portent sur de nombreux thèmes en matière d'hygiène et de sécurité au travail. L'information est présentée sous forme de questions réponses et les sujets sont basés sur les questions reçues par le Service des demandes de renseignements. Ce Service a commencé les

Réponses SST par des documents de type questions réponses (Q&R) consacrés aux divers dangers – biologiques, chimiques, ergonomiques, physiques (c.-à-d., bruit et radiation) et aux autres dangers pour la sécurité en milieu de travail. Nous avons également répondu aux questions sur les maladies et blessures qui peuvent résulter de l'exposition des personnes aux matières dangereuses et aux types d'activités professionnelles qu'elles effectuent. Voici d'autres questions reliées au travail figurant dans les réponses SST :

programmes de sécurité, prévention des accidents et des blessures, équipements de protection individuelle (EPI), législation en matière d'hygiène et de sécurité au travail, ce qui inclut le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (législation sur le droit à l'information du SIMDUT).

Plus de 2 000 questions et réponses figurent sur ce site Web qui a répondu à plus de 934 000 questions sur l'hygiène et la sécurité cette année.

Citation d'un utilisateur du Service des demandes de renseignements

« L'information était tout ce dont j'avais besoin pour m'aider à comprendre les manifestations physiques que je ressentais à mon travail. Merci beaucoup! Je n'aurais pu y arriver sans votre aide.»

Les publics cibles des Réponses SST sont les travailleurs, les cadres, les superviseurs et les membres des comités mixtes de santé et de sécurité, qui sont les « utilisateurs finaux » de l'information en milieu de travail. De plus, les employeurs, les décideurs, les membres des familles, les personnes qui résident à proximité des lieux de travail, les étudiants et d'autres personnes constateront que les Réponses SST constituent des sources utiles d'information qui répondent aux questions relatives au travail et à l'environnement soulevées par les activités professionnelles. Le Service a dépassé son objectif de 100 000 demandes de renseignements en rejoignant 280 000 personnes et en répondant à 934 000 questions l'an dernier. Avec ce nouveau site Web, le CCHST vise à rejoindre un nombre d'employeurs et de travailleurs canadiens beaucoup plus élevé ainsi qu'à les aider en améliorant leur sensibilisation à l'hygiène et à la sécurité au travail, de manière à ce qu'ils puissent protéger leur santé et échanger cette information avec des collègues. On prévoit que ce service rejoindra 400 000 personnes et fournira 1 800 000 réponses au cours de l'année à venir. Les Réponses SST ont également été mises à profit par d'autres organismes du Canada pour assurer la prestation de leurs programmes.

Même si la collecte d'information sur le rendement auprès des utilisateurs du Service des demandes de renseignements a été couronnée de succès, les utilisateurs du service Internet n'ont pas fourni de commentaires. Le CCHST étudie des méthodes pour réunir de l'information sur les résultats, qui pourrait s'avérer beaucoup plus utile que les simples statistiques sur les utilisateurs.

Information impartiale et actuelle

Le CCHST tient son information à jour et il donne des renseignements impartiaux aux travailleurs et aux employeurs canadiens. La nature tripartite du Conseil, où siègent des représentants des travailleurs, des employeurs et des gouvernements, assure cette impartialité. Le Conseil se réunit trois fois par année pour examiner les plans opérationnels et pour faire connaître les points de vue des parties qu'il représente. Les Canadiens bénéficient en ayant accès à une information impartiale qui peut servir à améliorer l'hygiène et la sécurité de leur milieu de travail. Cette information est fiable et de haute qualité. Des accords de coopération avec des organismes internationaux et étrangers aident le CCHST à obtenir et mettre à jour de l'information à l'échelle mondiale sur la prévention des maladies et des blessures professionnelles, afin de la communiquer aux Canadiens.

Référentiel national

En tant que référentiel national sur l'hygiène et la sécurité du travail, le CCHST échange de l'information avec les principaux centres internationaux dans ce domaine. Il agit notamment comme représentant national du Centre international d'informations de sécurité et d'hygiène du travail, Bureau international du travail. Des bases de données internationales sont maintenues et rendues accessibles aux Canadiens.

Le CCHST a élaboré l'Encyclopédie de santé et de sécurité au travail du Bureau international du travail (BIT) qui est distribuée sur le Web dans le cadre de la base de données bibliographiques intégrée CISILO.

Le CCHST crée des bases de données d'information et en distribue 40. Le sommaire de ces produits figure à la section V. Les Canadiens mettent à profit l'existence d'une ressource nationale qui effectue la collecte d'information à l'échelle internationale et offre l'accès à des renseignements importants en matière d'hygiène et de sécurité.

Le CCHST a été nommé partenaire affilié du Réseau canadien de la santé (RCS), afin de mettre à profit son leadership et son savoir-faire en matière d'hygiène en milieu de travail, ainsi que sa capacité de mettre sur pied et d'appuyer un réseau d'organismes associés. Le CCHST a été choisi du fait de la réputation de fiabilité et de crédibilité de l'organisme, qui est en mesure de rassembler les sources d'information qui ont fait leurs preuves et l'expertise existante en matière d'hygiène au travail. Grâce à ces partenariats, le CCHST est en mesure de communiquer l'information à un nombre accru de Canadiens.

En tant que partenaire du Réseau canadien de la santé, Le CCHST élabore de l'information sur l'hygiène au travail que peuvent mettre à profit les Canadiens dans le cadre d'un service national intégré d'information sur la santé.

Material Safety Data Sheets/Fiches techniques sur la sécurité des substances (MSDS/FTSS)

Ces bases de données ont pris de l'expansion à cause d'un meilleur contact avec les clients et avec les fournisseurs de FTSS. Au début de 2000, elles comptaient 170 000 fiches. Ces bases procurent aux Canadiens une information fiable et de haute qualité pour un prix modique. Elles permettent aux employeurs d'informer leurs employés et de se conformer au SIMDUT. Il s'agit d'un outil efficace pour communiquer de l'information qui complète le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Les fournisseurs de produits chimiques versent leurs propres fiches techniques dans ces bases pour les tenir à jour. Cette base est disponible sur le Web, et en versions CD et Intranet pour répondre aux besoins des différents utilisateurs.

Sept grandes raisons de s'abonner aux FTSS

Fiabilité

Les FTSS sont fournis au CCHST directement par les fabricants et fournisseurs de produits chimiques.

Faciles à utiliser

Recherche de FTSS par nom de produit, fabricant ou fournisseur, ou en utilisant n'importe lequel des termes utilisés dans les FTSS.

Valeur exceptionnelle

Accès illimité aux FTSS
Information coûtant environ un dollar par jour

Toujours à jour

Les FTSS constituent les données les plus récentes disponibles auprès des fournisseurs. Vous recevez un disque de mise à jour tous les trois mois.

Avis de changements mensuel

Un rapport sur les changements de la base de données des FTSS est envoyé aux utilisateurs par courrier ou courrier électronique et il est affiché sur la page d'accueil World Wide Web du CCHST.

Exactitude

Le texte est présenté exactement tel qu'il est communiqué par les fournisseurs, qui sont responsables du contenu et de l'exactitude de chaque FTSS.

Efficacité

Trouvez, imprimez ou sauvegardez l'intégralité de la FTSS en à peine quelques secondes.

Information économique et à jour

Promotion de l'hygiène et de la sécurité au travail dans les établissements d'enseignement

Programme d'appui à l'éducation

On a établi que les jeunes constituaient un groupe à très haut risque de blessures professionnelles. Le Programme d'appui à l'éducation met l'information en matière d'hygiène et de sécurité à la disposition des étudiants du postsecondaire par l'intermédiaire du site Intranet de leur établissement. En plus de communiquer de l'information aux étudiants, le programme a été conçu pour aider les spécialistes en matière d'hygiène et de sécurité des universités à effectuer leurs travaux d'enseignement; et les enseignants à assumer leur rôle éducatif en améliorant les connaissances et les compétences des étudiants en matière d'hygiène et de sécurité professionnelle et environnementale, dans tous les domaines.

- La promotion de l'hygiène et de la sécurité du travail se fait en milieu enseignant grâce au *Programme d'appui à l'éducation* offert par le CCHST.
- Les bases de données ont été mises à la disposition de 1,8 million d'étudiants et d'enseignants en 1999-2000.

Le programme a été lancé en janvier 1998 et 77 établissements postsecondaires ont conclu des ententes. Nous avons rejoint 1,8 millions d'étudiants et enseignants au bout de deux ans de programme, soit plus de trois fois notre objectif initial de 500 000.



Site Web national sur l'hygiène et la sécurité au travail

L'objet de ce site consiste à permettre aux Canadiens de trouver facilement et de manière autonome de l'information sur l'hygiène et la sécurité au travail pour des questions de conformité avec la réglementation, d'amélioration des pratiques d'hygiène et de sécurité au travail et, en dernier ressort, pour faciliter l'acquisition de l'information requise pour la réduction des blessures et maladies professionnelles. En offrant un site pratique et unique sur Internet pour accéder à l'information en matière d'hygiène et de sécurité fournie par les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéraux du Canada ainsi que par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, on réduira le double emploi des services gouvernementaux et les Canadiens pourront obtenir facilement et efficacement de l'information gouvernementale fiable et à jour.

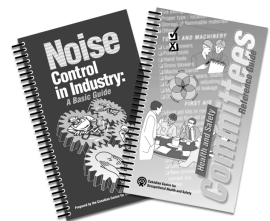
Un site Web national pour les 14 administrations canadiennes aidera les Canadiens à s'y retrouver dans la foule de règlements et d'information sur l'hygiène et la sécurité, l'indemnisation et les questions ouvrières.

www.canoshweb.org

Publications

Deux nouveaux titres suivants ont été publiés cette année : *Guide de référence des comités en matière d'hygiène et de sécurité (Référence SST)* et *Guide du bruit*. Ces publications constituent une ressource peu coûteuse que peuvent utiliser les travailleurs dans leur milieu de travail. Ainsi, le travailleur peut être informé des questions d'hygiène et de sécurité

- Des nouveaux titres sont produits pour satisfaire les besoins exprimés par les Canadiens.
- Les publications offrent au travailleur un moyen économique d'obtenir de l'information spécialisée directement sur les lieux de travail.



appliquées à son lieu de travail et il reçoit des conseils pratiques qu'il peut mettre à profit pour réduire les blessures et les maladies. Nombre d'employeurs mettent largement ces publications à la disposition de leurs employés par l'intermédiaire des sites Intranet de l'entreprise. D'autres publications du CCHST sont mises à la disposition de lieux de travail ciblés qui emploient des jeunes, comme les restaurants et l'entretien des jardins.

Ententes de collaboration

Le projet *IPCS INTOX* réalisé en collaboration avec le Programme international sur la sécurité des substances chimiques (PISSC) procure un système intégré de gestion de l'information pour les centres anti-poisons du monde entier. Ce système a été mis au point par le CCHST au nom du PISSC et en collaboration avec lui. De l'aide financière a été fournie par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et les pays membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le projet IPCS INCHEM regroupe l'information indispensable à la bonne gestion des produits chimiques influant sur l'environnement et sur la santé humaine. Il incorpore les documents et bases de données de divers organismes internationaux, notamment

l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le programme PISSC de l'Organisation internationale du travail (OIT), l'organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'organisation pour le développement industriel (ONUDI) des Nations Unies, et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Ces programmes ont aidé le Canada à se faire une place dans le monde en améliorant la santé des populations dans plus de 60 pays. Nombre de ces pays sont des pays en développement et ils n'auraient pu accéder à cette information sans ce programme. L'information fournie s'est avérée utile dans nombre d'urgences en matière de santé, depuis une enquête sur une série de morts infantiles en Égypte à un empoisonnement dermatologique massif au Chili. L'information électronique permet la recherche plus détaillée d'information toxicologique médicale, par exemple sur les symptômes. Même si l'information et le produit sont très spécialisés et techniques de nature, ils sont utilisés pour aider concrètement les personnes qui éprouvent des besoins sur une base quotidienne.

Par sa collaboration avec les organismes nationaux et internationaux, le CCHST acquiert de l'information qui peut servir à tous les Canadiens pour améliorer l'hygiène et la sécurité et pour réduire l'incidence des maladies professionnelles.

Le CCHST a réalisé deux projets de recherche pour Environnement Canada. Au nombre des autres projets de collaboration figure la mise au point de SST pour tous, une formule programmée de communication d'une diversité de renseignements SST, pour la

Commission de la sécurité et de l'assurance des travailleurs (CSAT), utilisés par ces pouvoirs publics pour faciliter la communication de l'information aux Canadiens sur leur territoire.

Les projets réalisés pour d'autres organismes gouvernementaux facilitent la prestation des services qui réduisent l'incidence de maladies et de blessures professionnelles. L'élimination des doubles emplois réduit le coût de prestation des services.

Guide d'introduction et ressources en matière de SST

Le CCHST dirige un projet de collaboration avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario et la CSAT pour la mise au point d'un guide d'introduction de l'hygiène et de la sécurité au travail pour clarifier les principes de la SST, les dangers et risques connexes, et les systèmes permettant de les contrôler efficacement. Cela inclut l'élaboration de matériel ressource en matière de SST destiné à être utilisé dans les écoles secondaires. La sécurité des jeunes au travail est de plus en plus préoccupante. Le CCHST a mis l'accent sur le renforcement de la sensibilisation à l'hygiène et la sécurité au travail dans le secteur de l'éducation pour résoudre ce problème au Canada.

Des accords de collaboration ont permis au CCHST de tirer profit des travaux réalisés par d'autres intervenants, d'éviter le dédoublement des efforts, de réduire les coûts et

d'obtenir une aide précieuse à la mise sur pied, la gestion, la promotion et la vente de ses produits et services. Ces collaborations lui offrent des possibilités de faire progresser les priorités gouvernementales consistant à aider les jeunes, à améliorer les services de santé, à créer des collectivités plus fortes et à contribuer à la place du Canada dans le monde.

C. Examens clés

Aucun examen clé n'a été entrepris ni achevé pendant la période visée par le présent rapport.

Section III : Rapports consolidés

Liste des rapports législatifs et ministériels

- Rapport annuel au Parlement par le Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – 1999-2000
- Rapport des plans et priorités – 1999-2000

Ces documents figurent à l'adresse suivante : <http://www.ccohs.ca>.

Section IV : Aperçu des résultats financiers

Les recettes provenant de la vente de produits et services ont été légèrement inférieures aux objectifs pour 1999-2000. Toutefois, les dépenses étaient nettement en deçà des seuils budgétaires prévus, compensant la réduction des recettes et permettant un équilibre budgétaire. Des crédits supplémentaires (A) ont été reçus dans le cadre de nos ententes de financement avec DRHC et le Conseil du Trésor.

Des fonds supplémentaires imprévus ont été reçus dans le cadre du Budget des dépenses supplémentaire (B). Même si ces fonds n'étaient pas prévus dans nos plans de dépenses originaux, ils ont été affectés à des projets d'amélioration de notre service. Les fonds ont permis au CCHST d'améliorer son site Web afin de le rendre plus convivial et de commencer le commerce électronique. De plus, notre matériel de marketing et de relations publiques a été réécrit afin d'améliorer nos communications avec les Canadiens. Des améliorations technologiques du matériel et des logiciels ont également été réalisées, permettant une amélioration de la prestation des services à nos groupes d'intérêts.

La diminution prévue des affectations budgétaires continue à préoccuper le CCHST. Le Centre s'engage à maintenir son niveau de service actuel aux Canadiens. On déploie le maximum d'efforts pour obtenir un budget de service suffisant, de manière à assurer que notre rôle de soutien des droits fondamentaux des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire n'est pas remis en question.

Tableaux financiers récapitulatifs

Les tableaux suivants s'appliquent au CCHST:

Tableau 1 Sommaire des crédits votés	16
Tableau 2 Total des dépenses prévues comparé aux dépenses réelles pour 1999-2000 ...	16
Tableau 3 Comparaisons historiques du total des dépenses prévues et réelles	17
Tableau 6 Recettes à valoir sur le crédit	17
Tableau 15 Passif éventuel.....	18
Tableau 17 Autres données (applicable seulement au CCHST)	19

Tableau 1

Sommaire des crédits votés
Autorisations pour 1999-2000 – Partie II du Budget des dépenses

Vote	1999-2000		
	Dépenses Prévues	Total autorisations	Réelles
Crédit 35	1.7	1.7	1.7
Budget des dépenses supplémentaire (A)	-	0.6	0.6
Budget des dépenses supplémentaire (B)	-	0.5	0.5
Crédit 15		0.2	0.2
Total pour le ministère	1.7	3.0	3.0

Tableau 2

Total des dépenses prévues comparé aux dépenses réelles pour 1999-2000
(en millions de \$)

Gamme d'activités	ETP	Fonction- nement	Capital	Subven- tions et contribu- tions	Total des dépenses brutes	Moins : Recettes créditées au crédit	Dépenses nettes
CCHST	87	7,5	-	-	7,5	5,8	1,7
Total des crédits	87	8,8	-	-	8,8	5,8	3,0
Réelles	82	7,1	-	-	7,1	4,1	3,0
Autres recettes et dépenses							
Recettes à valoir sur le crédit							-
Total des crédits							-
Réelles							-
Coût des services fournis par les autres ministères							0,3
Total des crédits							0,3
Réelles							0,3
Coût net du programme							
Total des crédits							3,3
Réelles							3,3

Tableau 3**Comparaison historique du total des dépenses prévues et réelles
(en millions de \$)**

Secteur d'activité	Réelles 1997-1998	Réelles 1998-1999	Dépenses prévues	1999-2000	
				Total des autorisations	— Réelles
CCHST	2,2	2,4	1,7	3,0	3,0
Total	2,2	2,4	1,7	3,0	3,0

Tableau 6**Recettes à valoir sur le crédit
(en millions de \$)**

Secteur d'activité	Réelles 1997-1998	Réelles 1998-1999	Recettes prévues	1999-2000	
				Total des autorisations	Réelles
CCHST	4,2	4,2	5,8	5,8	4,1
Total des recettes à valoir sur le crédit	4,2	4,2	5,8	5,8	4,1

Tableau 15

Passif éventuel

Obligations et litiges en cours ou imminents :

Au 31 mars 2000, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail n'avait aucun passif non réglé.

Autres éléments de passif ::

Indemnités de vacances	251 165 \$
Indemnités de départ	458 566 \$
Total	709 731 \$

Indemnités de vacances :

Les employés ont le droit de reporter les vacances non utilisées d'une année à l'autre jusqu'à concurrence de 30 jours. Ces coûts ne sont comptabilisés que lorsque les indemnités sont versées.

Indemnités de départ :

Les indemnités de départ sont calculées d'après la formule suivante pour tous les employés : deux semaines de paie pour la première année d'emploi continu et une semaine de paie pour chaque année additionnelle d'emploi continu. Ces coûts ne sont comptabilisés que lorsque les indemnités sont versées.

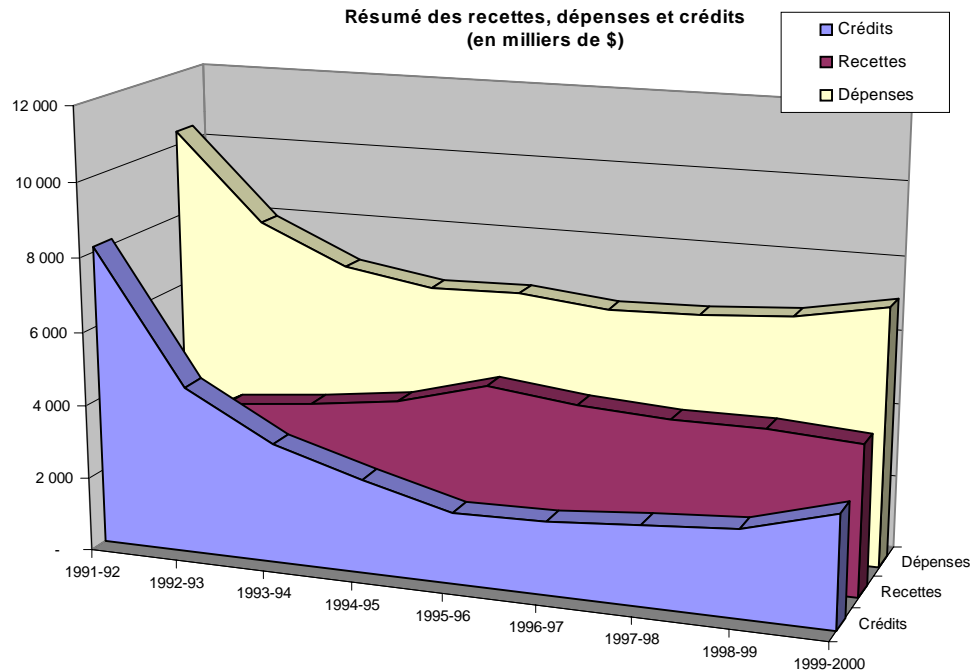
Indemnités de maladie :

Les employés ont le droit d'accumuler les congés de maladie non utilisés. Toutefois, ces crédits de congés de maladie ne représentent pas des avantages acquis et ne peuvent servir qu'en cas de maladie. Les crédits de congés de maladie accumulés qui seront payables dans les exercices futurs ne peuvent être raisonnablement déterminés. Par conséquent, aucun montant ne figure dans le tableau ci-dessus. Les indemnités de maladie sont imputées au fonds de fonctionnement pour l'exercice au cours duquel elles sont versées.

Régime de retraite :

Les employés participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail versent des cotisations au Régime. Les cotisations du Centre sont imputées aux dépenses courantes et représentent le passif global du Centre.

Tableau 17 – Autres données (applicable seulement au CCHST)



Sommaire des recettes, dépenses et crédits

	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel
(milliers de \$)	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Recettes	2 220	3 429	3 671	3 984	4 649	4 373	4 226	4 239	4 086
Dépenses	10 362	7 974	6 915	6 532	6 575	6 340	6 399	6 578	7 044
Crédits	8 142	4 545	3 244	2 548	1 926	1 967	2 222	2 359	3 043

Section V : Aperçu du Ministère

Mandat, vision et mission :

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) a été créé en 1978 par la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* (S.R. 1985, chap. C-13), qui donne pour mandat au Centre de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire.

Le CCHST est le référentiel national du Canada en matière d'hygiène et de sécurité au travail. Il sert à promouvoir l'hygiène et la sécurité du milieu de travail, à faciliter l'établissement de normes élevées dans ce domaine et à promouvoir la consultation et la collaboration entre les pouvoirs publics, les syndicats et les employeurs, afin de réduire ou d'éliminer les risques professionnels.

Le CCHST envisage devenir un service monoposte où les Canadiens pourront facilement se documenter et obtenir des services de haute qualité sur l'hygiène et la sécurité du travail.

Le CCHST relève du Parlement par l'entremise du ministre du Travail. Le Centre est un établissement public selon l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Objectifs

Fournir aux Canadiens une information fiable, détaillée et intelligible sur l'hygiène et la sécurité au travail, information qui facilite la prise de décision responsable, favorise l'évolution du milieu de travail, sensibilise les intéressés à la nécessité de promouvoir l'hygiène et la sécurité au travail, et sert de base aux programmes d'éducation et de formation.

Priorités stratégiques

Le CCHST est régi et dirigé par un Conseil des gouverneurs tripartite composé de travailleurs, d'employeurs et de leaders gouvernementaux représentant leurs électors respectifs au Canada. Le Conseil se réunit trois fois l'an pour examiner les politiques et évaluer les travaux du CCHST. Lors de sa réunion de janvier 1997, le Conseil a formulé les principes directeurs suivants pour l'avenir du Centre, qui ont reçu l'appui des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de l'hygiène et de la sécurité du travail :

PRÉSENTATIONS, CONFÉRENCES, EXPOSITIONS ET COMITÉS

Des employés choisis du CCHST ont participé à un nombre record de conférences et de réunions en 1999-2000.

1 9 9 9

XIV^e CONGRÈS MONDIAL SUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL
São Paulo, Brésil

RÉUNION DE LA CSPAAT SUR LA JEUNESSE ET LA FORMATION SST
Toronto, Ontario

RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL
Hamilton, Ontario

RÉUNION DU COMITÉ SUR LES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION DE L'AMERICAN CONFERENCE OF GOVERNMENTAL INDUSTRIAL HYGIENISTS
Los Angeles, CA

RÉUNION SUR LA JEUNESSE ET LA FORMATION SST
Hamilton, Ontario

RÉUNION DU PROJET DE L'ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ (OPS)
Washington, DC

RÉUNION DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE DES CENTRES COLLABORATEURS POUR LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS RÉGION DES AMÉRIQUES
Washington, DC

CÉRÉMONIES DE LA SEMAINE NORD-AMÉRICAINE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL
Ottawa, Toronto, Hamilton

RÉUNION INAUGURALE DU COMITÉ DIRECTEUR DE HAMILTON-WENTWORTH SAFE COMMUNITIES
Animée par le CCHST, Hamilton

PRÉSENTATION D'ENVIROTECH CANADA
Toronto, Ontario

PRÉSENTATION DE L'ONTARIO SERVICE SAFETY ALLIANCE
Toronto, Ontario

PRÉSENTATION SUR LE PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ÉDUCATION
McMaster University, Hamilton

AMERICAN INDUSTRIAL HYGIENE CONFERENCE AND EXPOSITION
Toronto, Ontario

RÉUNION DU COMITÉ DU PROGRAMME DE SUBVENTIONS POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT PANASIATIQUE
Nagambô, Sri Lanka

QUATRIÈME RÉUNION DU RÉSEAU DE CENTRES COLLABORATEURS OMS
Helsinki, Finlande

RÉUNION DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
Londres, Royaume-Uni

RÉCEPTION EN L'HONNEUR DE L'HON. CLAUDETTE BRADSHAW, MINISTRE DU TRAVAIL ET DU SMA, WARREN EDMONDSON
Hamilton, Ontario

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE TRAVAIL ET LA SANTÉ
Toronto, Ontario

CONFÉRENCE DU SEPP SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ
Hamilton, Ontario

FORUM SUR LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE (SAFE COMMUNITIES)
London, Ontario

CONFÉRENCE MONDIALE SUR LA GESTION DES CATASTROPHES
Hamilton, Ontario

TABLE RONDE DE SANTÉ CANADA SUR LA SANTÉ DES FEMMES
Ottawa, Ontario

EFFETS SUR LA SANTÉ DES CHAMPS MAGNÉTIQUES DES LIGNES DE TRANSMISSION CHEZ CANADIEN INTERNATIONAL
Toronto, Ontario

La Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail autorise le Centre à entreprendre une large gamme d'activités afin de « promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire ».

Le Conseil des gouverneurs du Centre désire que ces principes directeurs servent de guide au Centre à court et à moyen terme et qu'ils lui permettent d'avancer sur la voie du recouvrement des coûts.

1. Le Conseil réaffirme son engagement à appuyer le CCHST et le rôle utile qu'il joue auprès des travailleurs et des employeurs canadiens. Par ailleurs, le Conseil reconnaît l'importance d'une structure administrative tripartite pour le Centre.

Le Centre doit continuer à servir de source impartiale de renseignements techniques et d'expertise à l'intention des travailleurs, des employeurs et des gouvernements, et ce afin d'assurer la santé et la sécurité en milieu de travail.

Le Centre doit continuer à fournir une analyse et une interprétation critiques de l'information relative à l'hygiène et à la sécurité au travail.

De plus, les trois groupes qui composent le Conseil reconnaissent l'importance cruciale de maintenir la gratuité du Service des demandes de renseignements afin de sauvegarder le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire.

2. Le Conseil et le Centre devront faire valoir aux ministres responsables la qualité et l'importance du rôle que joue le Centre afin d'obtenir un large soutien au niveau des politiques et des directives gouvernementales.
3. Le Conseil reconnaît la grande qualité et la nature impartiale des activités du Centre. Il recommande que le Centre poursuive ses efforts de consultation et de recherche, tout en relevant le défi de l'impartialité dans un monde compétitif. Le financement conjoint de projets qui ciblent les domaines clés en matière de besoins d'information devraient faire l'objet d'efforts spéciaux de la part du Centre.

PRÉSENTATIONS, CONFÉRENCES, EXPOSITIONS ET COMITÉS suite

RÉUNION DU COMITÉ DES CONFÉRENCES PERMANENTES DE L'AMERICAN CONFERENCE OF GOVERNMENTAL INDUSTRIAL HYGIENISTS Washington, DC
HEALTH & SAFETY '89 Toronto, Ontario
ST. JOSEPH'S HEALTH AND WELLNESS FAIR Hamilton, Ontario
CONFÉRENCE DES TCA/OPD Grand Bend, Ontario
CONFÉRENCE DES TCA/GM Barrie, Ontario
«ATELIER SUR LA VIOLENCE AU TRAVAIL» FORUM DES PROFESSIONNELS DE LA SSI, MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES Toronto, Ontario
80TH ANNUAL CONFERENCE ON CAMPUS SAFETY Madison, WI
CONFÉRENCE ET EXPOSITION DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL – SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL Hamilton, Ontario
RÉUNION DU US DEFENCE LOGISTICS INFORMATION SERVICE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE PFSs ELECTRONIQUES Richmond, VI
CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DU CANADA Yellowknife, T.-N.-O.
RÉUNION DU CLIENT SERVICE HEALTH AND SAFETY COUNCIL OF WESTERN ONTARIO Hamilton, Ontario
SOCIETY FOR CHEMICAL HAZARD COMMUNICATION FALL MEETING Arlington, VI
RÉUNION DU COMITÉ DU PROGRAMME DE SUBVENTIONS POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT PANASIATIQUE Manila, Philippines
35 ^e CONGRÈS NATIONAL AMÉRICAIN SUR LA SÉCURITÉ DISCOURS-PROGRAMME Mexico, Mexique
ALBERTA LABOUR WORKPLACE HEALTH AND SAFETY GENERAL STAFF MEETING Edmonton, Alberta
RÉUNION SUR LA JEUNESSE ET LA FORMATION SSI, MINISTÈRE DU TRAVAIL DE L'ONTARIO/COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET DE L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL Toronto, Ontario
CONFÉRENCE CONJOINTE DES ORGANISATIONS EUROPÉENNES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DISCOURS-PROGRAMME Bilbao, Espagne
RÉUNION DE L'ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ San José, Costa Rica
RÉUNION DE LA SOCIETY FOR CHEMICAL HAZARD COMMUNICATION Seattle, WA
CONFÉRENCE DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDÉMNISATION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL Moncton, Nouveau Brunswick

Le Conseil recommande vivement à tous les gouvernements et autres organisations de considérer le Centre comme une source potentielle de services de consultation et de recherche.

4. Le Conseil recommande vivement aux organisations gouvernementales et non gouvernementales, notamment les organisations syndicales et patronales, de collaborer avec le Centre en vue de permettre l'accès public aux services offerts par le Centre entre autres sur CD-ROM et via l'Internet.
5. Le Conseil recommande au Centre d'envisager la possibilité de recueillir et de diffuser des renseignements statistiques sur l'hygiène et la sécurité au travail.
6. Le Conseil reconnaît que le Centre est devenu un répertoire national pour les fiches techniques sur la sécurité des substances (FTSS), et qu'il doit poursuivre ses efforts en vue d'encourager les entreprises à soumettre leurs fiches techniques au Centre, dans la mesure du possible.
7. Le Conseil recommande que les ressources du Centre soient disponibles sous la forme la plus pratique pour l'utilisateur, y compris sous forme de document papier.
8. Le Conseil encourage le Centre à établir des partenariats avec des autorités spécifiques afin de promouvoir la visibilité et la diffusion de l'information du CCHST. Ces partenariats pourraient prendre la forme d'une coopération entre les divers services de renseignements des gouvernements.
9. Le Conseil recommande que les gouvernements et autres autorités fournissent systématiquement au Centre tous les renseignements suivants : informations techniques, recherches, directives, codes de pratique et meilleures pratiques.

Le président et administrateur en chef (PAC) ainsi que le personnel du CCHST s'engagent à suivre les priorités stratégiques du Conseil pour le Centre en veillant à ce que le CCHST assure :

- A. un service de renseignements confidentiel sur l'hygiène et la sécurité au travail à l'intention des Canadiens;

- B. des produits et services payants mais économiques sur l'hygiène et la sécurité en milieu de travail offerts sous différentes formes, notamment :
- disque optique compact (CD-ROM)
 - services d'information automatisés facilement accessibles
 - publications et guides
 - formation
 - adhésion;
- C. une information impartiale sur l'hygiène et la sécurité au travail;
- D. un centre national où les 13 gouvernements canadiens peuvent collaborer en matière d'hygiène et de sécurité au travail et qui représente le Canada au sein des organismes internationaux (p. ex., Organisation mondiale de la santé, Centre international d'information de sécurité et d'hygiène du travail); un référentiel national sur l'hygiène et la sécurité du travail.
- E. un référentiel national sur l'hygiène et la sécurité du travail.

Secteur d'activité, unités de service, structure organisationnelle et planification des ressources

Secteur d'activité : Le CCHST est un institut national qui sert à promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire. Le Centre est indépendant des autres organismes fédéraux et provinciaux et il est doté d'un conseil des gouverneurs tripartite (travailleurs, employeurs, gouvernements) afin de veiller à ce que les informations, les études et les analyses destinées aux Canadiens et à leur lieu de travail soient intelligibles et impartiales. La diffusion de cette information aux clients se fait au moyen d'un service téléphonique sans frais ou sur une base payante en utilisant les plus récentes technologies de communication et d'impression électronique. Le Centre recueille les renseignements en provenance de nombreuses organisations canadiennes et internationales de santé et de sécurité au travail, mettant ainsi à la disposition des Canadiens l'information la plus complète, récente et fiable. Après avoir été analysée et réorganisée sous forme de produits, services et solutions, cette information est diffusée partout au Canada et dans plus de 60 pays.

Structure organisationnelle : Le CCHST relève du ministre fédéral du Travail. Les membres du Conseil des gouverneurs ne sont pas rémunérés et exercent leurs fonctions respectives partout au Canada. La présidence du Conseil est un poste non rémunéré qui est occupé à l'heure actuelle par le sous-ministre adjoint fédéral, Travail. Le Président et administrateur en chef dirige le CCHST à partir de Hamilton (Ontario). Le CCHST fait le pont entre ses objectifs et ses priorités stratégiques par le biais d'un ensemble d'unités de service.

Régie : Le Centre est régi par un Conseil des gouverneurs tripartite composé d'un président et de gouverneurs représentant les gouvernements canadiens (fédéral, provinciaux, territoriaux), les employeurs et les travailleurs. Quatre gouverneurs représentent les travailleurs, quatre autres représentent les employeurs et douze gouverneurs au plus représentent les gouvernements provinciaux et territoriaux. Le président représente le gouvernement fédéral. Tous les membres du Conseil sont nommés par le gouverneur en conseil. Le Conseil se réunit trois fois par année pour discuter des politiques et des priorités, pour examiner l'état d'avancement des travaux et pour approuver les principes directeurs.

Direction : Le Centre est dirigé par son Président et administrateur en chef, qui guide les activités du CCHST et s'assure que l'information sur l'hygiène et la sécurité au travail est mise à la disposition des Canadiens sous une forme pratique et largement accessible afin de promouvoir leur droit fondamental à un milieu de travail sain et sécuritaire.

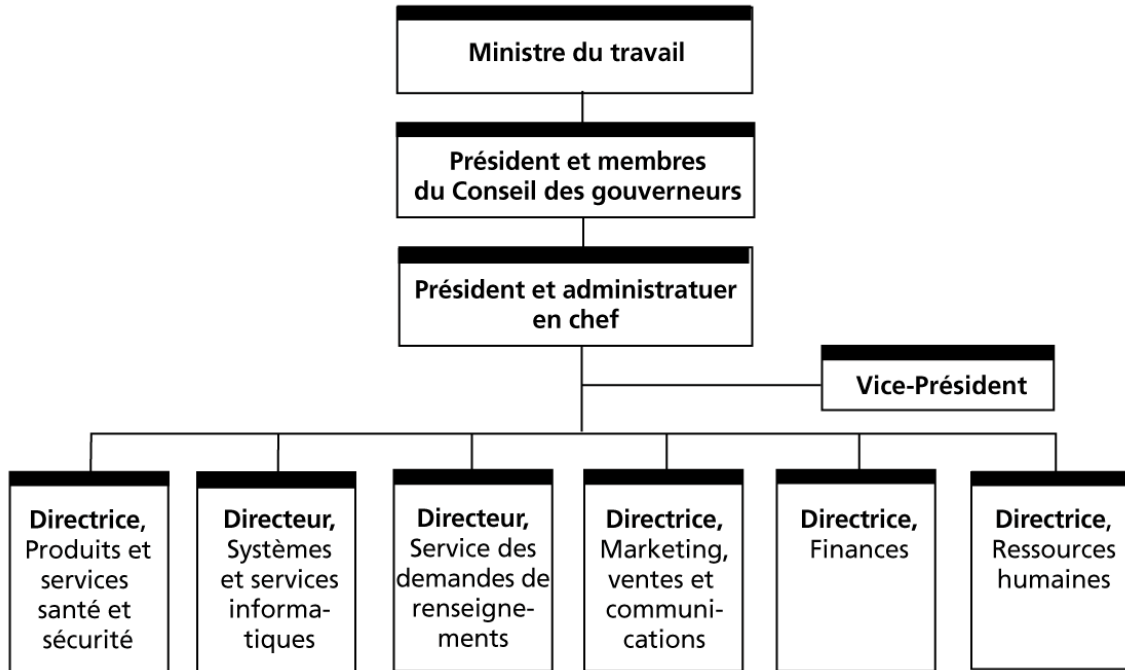
Unités de service : La Haute direction gère les activités du CCHST, notamment finances, installations, ressources humaines et partenariats.

Le Service des demandes de renseignements répond gratuitement aux questions que lui posent les Canadiens sur l'hygiène et la sécurité du travail.

L'unité Produits et services santé sécurité fournit des produits et services santé sécurité aux entreprises, aux organisations de travailleurs, aux gouvernements et aux professionnels de la santé.

L'unité Systèmes et services informatiques fournit la structure technique et les services de soutien pour la production et la promotion des produits mis au point.

Le service du marketing, des ventes et des communications assure la promotion, les communications et le service à la clientèle pour les produits et services du CCHST.



Section VI : Renseignements supplémentaires

A. Contacts pour plus de renseignements

Pour plus de renseignements sur ce document ou sur tout produit ou service offert par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, veuillez contacter :

CCHST
250 est, rue Main
Hamilton ON L8N 1H6
Tél : 905-572-2981
1-800-668-4284 Canada et É.-U.
Télec.: 905-572-2206
www.ccohs.ca

- S Len Hong
Présidente et administratrice en chef
905-572-2981, poste 4433
hongl@ccohs.ca
- P K Abeyunga
Vice-président et directeur général
905-572-2981, poste 4537
abey@ccohs.ca
- Bonnie Easterbrook
Directrice, Finances
905-572-2981, poste 4401
bonniee@ccohs.ca
- Anne Gravereaux
Directrice, Produits et services santé et sécurité
905-572-2981, poste 4487
anneg@ccohs.ca
- Roger Cockerline
Directeur, Service des demandes de renseignements
905-572-2981, poste 4523
rogerc@ccohs.ca
- Eleanor Irwin
Directrice, Ventes, Marketing et Communications
905-572-2981, poste 4408
eleanori@ccohs.ca
- David Brophy
Directeur, Systèmes et services informatiques
905-572-2981, poste 4498
davidb@ccohs.ca
- Louise Henderson
Directrice, Ressources humaines
905-572-2981, poste 4404
louiseh@ccohs.ca

Voici une liste complète
des bases de données et
collections d'information
comprises dans les
produits du CCHST

CODE CANADIEN DU TRAVAIL
LÉGISLATION CANADIENNE
SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRON-
NEMENT

ÉTUDES CANADIENNES
CANADIANA
JURISPRUDENCE

CESARS
(Chemical Evaluation Search and Retrieval
System)

ChemADVISOIR
CHEMINFO
CHRIS
(Chemical Hazards Response
Information System)

CISILO

RÉPERTOIRE DE LÉGISLATION
CANADIENNE SANTÉ SÉCURITÉ
DU TRAVAIL

DIDS
(Document Information Directory System)

LI/EDS
(Liste intérieure/extérieure des sub-
stances)

PAE
(Programme d'aide aux employés)

RAPPORTS DE CAS MORTELS
FTSS
(Fiches techniques sur la sécurité des
substances)

HSDB® on CCINFOdisc
(Hazardous Substance Data Bank)

HSELine

INETÉTUDES (INRS)
INOR-ORGANISMES (INRS)
INRS-BIBLIOGRAPHIE

RÉPERTOIRE INTERNATIONAL
DES INSTITUTIONS D'HST

MSDS
(Material Safety Data Sheets)

NEW JERSEY HAZARDOUS SUB-
STANCE FACT SHEETS

NIOSH MANUAL OF ANALYTICAL
METHODS (NMAM)

NIOSH POCKET GUIDE TO CHEMI-
CAL HAZARDS (NPG)

NIOSH TIC®

NIVEAUX DE BRUIT

RÉPERTOIRE DES LOGI-
CIELS D'HST

RTECS®
(Registry of Toxic Effects of Chemical
Substances)

RIPA
(Renseignements et information sur les
produits antiparasitaires)

RESSOURCES

TOXLINE® on CCINFOdisc
TRANSPORT 49CFR
TRANSPORT TDG
TSCA
CONGÉDIEMENT INJUSTE

B. Loi applicable et nom du ministère responsable

Le ministre fédéral du Travail est seul responsable de la loi suivante devant le Parlement :

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail Act R.S., 1985, c. C-13

C. Liste des rapports législatifs et ministériels

- Rapport annuel au Parlement par le Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – 1999-2000
- Rapport sur les plans et les priorités – 1999-2000

Ces rapports figurent à l'adresse suivante : <http://www.ccohs.ca>.